



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION REVES
RAPPORTS DU COMMISSAIRES AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2010



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES

Siège social : 333, allée Antoine Millan 01600 Trévoux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2010

Fident Audit

38, cours Suchet, 69002 Lyon

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



Association Rêves

333, allée Antoine Millan

01600 Trévoux

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Rêves, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

fident Audit

38, cours Suchet

69002 Lyon

Tel. + 33 (0)9 66 44 57 03

Fax. +33 (0) 4 72 04 20 19

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z



Association Rêves

Rapport sur les Comptes Annuels

Page 2 de 2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

- le changement de méthode de comptabilisation pour l'exercice clos le 30 juin 2010 et son effet sur la comparabilité des comptes, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exactitude de l'évaluation figurant en annexe sous la rubrique « Circonstance qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre ».
- l'évaluation du risque inhérent au litige Dehcom mentionnée en annexe sous la rubrique « Autres éléments significatifs » et pour laquelle, nous avons examiné les pièces de procédures en cours et eu un entretien avec l'avocat chargé du dossier. Ces diligences ont entériné la position de votre conseil d'administration.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le vendredi 3 décembre 2010

Pour Fident Audit

Roger-Pierre Jérabek
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

Compte de résultat Association

	du 01/07/09 au 30/06/10 12 mois	%	du 01/07/08 au 30/06/09 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Production vendue	1 422 080	100,00	1 142 368	100,00	279 712
Reprises et Transferts de charge	12 566	0,88	24 974	2,19	-12 408
Autres produits	1				1
Produits d'exploitation	1 434 647	100,88	1 167 341	102,19	267 305
Autres achats non stockés et charges exte	981 154	68,99	697 138	61,03	284 016
Impôts et taxes	21 118	1,49	14 061	1,23	7 057
Salaires et Traitements	275 452	19,37	253 988	22,23	21 464
Charges sociales	99 488	7,00	89 646	7,85	9 843
Amortissements et provisions	23 550	1,66	13 128	1,15	10 422
Charges d'exploitation	1 400 762	98,50	1 067 960	93,49	332 802
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 884	2,38	99 381	8,70	-65 496
Produits financiers	18 153	1,28	21 086	1,85	-2 933
Charges financières	48		90	0,01	-42
Résultat financier	18 105	1,27	20 997	1,84	-2 891
RESULTAT COURANT	51 989	3,66	120 377	10,54	-68 388
Produits exceptionnels	26 399	1,86			26 399
Charges exceptionnelles	24 400	1,72	3 475	0,30	20 925
Résultat exceptionnel	1 999	0,14	-3 475	-0,30	5 474
EXCEDENT OU DEFICIT	53 989	3,80	116 903	10,23	-62 914
Contribution volontaires en nature					
Total des produits					
Total des charges					

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/2010	Net au 30/06/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 750	3 867	883	260
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	1 500	798	702	1 002
Autres immobilisations corporelles	114 582	78 124	36 458	30 520
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	18		18	3
ACTIF IMMOBILISE	120 850	82 790	38 061	31 784
Stocks				
Créances				
Autres créances	226 568		226 568	88
Divers				
Valeurs mobilières de placement	604 959		604 959	709 114
Disponibilités	223 042		223 042	225 843
Charges constatées d'avance	13 985		13 985	
ACTIF CIRCULANT	1 068 553		1 068 553	935 045
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 189 404	82 790	1 106 614	966 830

Bilan Association

	Net au 30/06/2010	Net au 30/06/2009
PASSIF		
Report à nouveau	831 306	714 403
RESULTAT DE L'EXERCICE	53 989	116 903
FONDS PROPRES	885 294	831 306
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 278	
Dettes fiscales et sociales	85 725	56 916
Autres dettes	8 000	13 000
Produits constatés d'avance	16 317	65 608
DETTES	221 320	135 524
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 106 614	966 830

VISA POUR AUTHENTIFICATION

ANNEXES

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS REVES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2010, dont le total est de 1 106 614 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 989 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2009 au 30/06/2010

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/11/2010 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2010 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "Association" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis et du CRC 99-01 du 16/12/1999 du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

VICA POUR AUTHENTIFICATION

Faits Caractéristiques**Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre**

L'association est passée d'une méthode comptabilisation "recettes/dépenses" à une méthode de comptabilisation d'engagements sur l'exercice 2009/2010

Le montant des Produits et charges comptabilisés sur cet exercice et concernant l'exercice 2008/2009 est le suivant :

Produits 2008/2009 : 191.566 €

Charges 2008/2009 : 105.579 €

Autres éléments significatifs

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTE DU COMPTE DE RESULTAT

1 - Contributions volontaires

Il s'agit essentiellement du bénévolat et de la mise à disposition de personnes par des entités tierces. Les dispositions ne préconisent pas leur valorisation dans le compte de résultat, mais une évaluation de celle-ci dans l'annexe :

Valorisations des heures de volontariat : Pour l'exercice 2009/2010, le bénévolat est estimé à 18.426 heures, et est valorisé à un taux horaire (chargé) de 12 € pour les bénévoles et de 20 € pour la présidente et la trésorière.

Cette méthode valorise les heures de volontariat à : 226.064 €.

Les organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

2 - Valorisation des prestations en nature

Pour l'exercice 2009/2010, les dons en nature se répartissent de la façon suivante :

Manifestations : 21.806 €

Réalisations des projets : 69.055 €

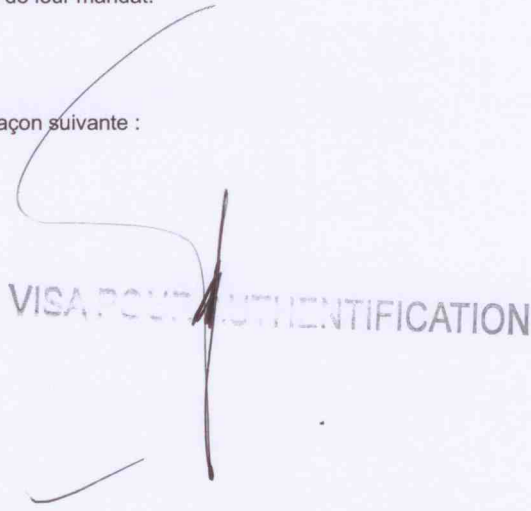
Communications : 3.429 €

Frais de mission : 25.847 €

Manifestation 15 ans Rêves : 4.965 €

Honoraires Expert comptable : 14.064 €

Soit un total de 139.166 €



VISA POUR AUTHENTIFICATION

3 - Litige DEHCOM

Une procédure est en cours pour le fournisseur DEHCOM.

En 1ère instance, l'association a été condamnée à régler une indemnité de 21.000 €, somme qui a été consignée.

La Société DEHCOM a fait appel de cette décision en évaluant son préjudice à 2.036.192,80 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 638	2 112		4 750
Immobilisations incorporelles	2 638	2 112		4 750
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 500			1 500
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 735	27 700		45 435
- Matériel de transport	21 700			21 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 448			47 448
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	88 382	27 700		116 082
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3	15		18
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3	15		18
ACTIF IMMOBILISE	91 024	29 827		120 850

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 379	1 489		3 867
Immobilisations incorporelles	2 379	1 489		3 867
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	498	300		798
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 140	12 927		25 067
- Matériel de transport	18 904	1 340		20 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 318	7 494		32 812
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	56 860	22 061		78 922
ACTIF IMMOBILISE	59 239	23 550		82 790

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	226 568	226 568	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 985	13 985	
Total	240 553	240 553	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

VISA FOUR IDENTIFICATION

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	173 814
Total	226 568

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	111 278	111 278		
Dettes fiscales et sociales	85 725	85 725		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 000	8 000		
Produits constatés d'avance	16 317	16 317		
Total	221 320	221 320		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	99 579
Congés à payer	36 952
Gratifications à payer	7 500
Org.soc. ch/congés à pay.	14 781
Org soc chrges à payer	11 530
Etat Charges à payer	512
Honoraires litige DEHCOM à payer	8 000
Total	178 853

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 719		
Total	7 719		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits d'avance	16 317		
Total	16 317		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes

##ERREUR##.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	10	

Engagements de retraite

Compte tenu du profil des salariés présents dans l'association au 30 juin 2010, aucun calcul ni provision pour indemnités de fin de carrière n'a été valorisé.



fident audit
Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES

Siège social : 333, allée Antoine Millan 01600 Trévoux

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES

Exercice clos le 30 juin 2010

Fident Audit

38, cours Suchet, 69002 Lyon

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



fident audit

Société de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION REVES

333, allée Antoine Millan
01600 Trévoux

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Lyon, le vendredi 3 décembre 2010

Pour Fident Audit

Roger-Pierre Jérabek
Commissaire aux comptes

fident Audit

38, cours Suchet

69002 Lyon

Tel. + 33 (0)9 66 44 57 03

Fax. +33 (0) 4 72 04 20 19

Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au Capital de € 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z